

<p style="text-align: center;">Ateliers citoyens entreprises Compte-rendu de la réunion de présentation Du 22 juin 2011</p>
--

Liste des présents :

BENOIT BROWAEYS Dorothee, BRUNEAU Gerard, CADELEC Jacques, CASSETTE Simone, CHAMPEIMONT Raphaël, DENAY Danièle, DEWOGHELAERE Julien, LECOMTE Didier, LECOMTE Catherine, L'HUILLIER Marcelle, MALLEGOL Jacqueline, MERNINE Ghizlane, PREVOTEAU Carole, RIMBERT Jean-Francis, SADJI Mokhtar, TISON Gerard, ZRIDA Miled

Ordre du jour :

- 1- Présentation de l'association
- 2- Description du projet atelier-citoyens entreprises avec support powerpoint
- 3- Discussion avec l'assemblée sur les ateliers avec les deux entreprises retenues et les suites à donner à l'action

1- Présentation de l'association

La réunion a commencé par une présentation de l'association VivAgora par Dorothee Benoit Browaey qui est revenue sur son historique ainsi que sur les différentes actions menées à destination des citoyens et concernant les nanotechnologies, notamment :

- La mise en place d'un site internet d'informations à destination de la société civile : <http://nano.acen-cacen.org/> (ouvert depuis juin 2010)
- L'organisation de cycles de débat NanoMonde et NanoViv en 2006, la participation à la Conférence de citoyens de la Région Ile de France en janvier 2007,
- La co-organisation du Nanoforum du Cnam de 2007 à 2009,
- L'aide à la mise en place de collectifs citoyens, sous mandat DGS depuis 2010,
- La mise en place d'un processus expérimental d'expertise pluraliste sur les nanorevêtements (COEXNANO) en 2010 -11

2- Présentation du projet atelier-citoyens entreprises avec support powerpoint

Le projet atelier entreprises a ensuite été présenté par Julien Dewoghelaere, chargé de mission à VivAgora, aux personnes présentes (cf powerpoint pour une présentation complète). La présentation était divisée en trois temps :

A- Mise en contexte de la démarche :

La démarche est soutenue par le Conseil Régional d'Ile de France et par la CAPS et s'appuie sur un comité de pilotage composé d'élus locaux, de représentants de la société civile et de représentants du monde académique.

Elle part de 3 constats :

- De nombreux nanoproducts sont déjà présents sur le marché (+ de 1014 en juillet 2009 selon le Project on Emerging Nanotechnologies).
- Il existe un décalage temporel important entre ces développements industriels rapides et l'avancée des connaissances sur les risques concernant ces produits. Il existe ainsi une incertitude sur la nature et l'ampleur de ces risques concernant la santé et l'environnement.
- Il existe donc un besoin important d'information et d'implication du public sur ces sujets comme en témoigne la conclusion du projet européen NanoCap achevé en avril 2008, insistant sur la nécessité d'un renforcement des capacités des ONG en matière de nanotechnologies (<http://www.nanocap.eu>)

Elle poursuit ainsi 3 objectifs :

- informer les habitants du Plateau de Saclay sur les projets industriels ciblés sur les nanotechnologies et situés leur territoire.
- mettre en « discussion publique » les promesses, les risques, et questionner les priorités et les finalités de ces projets.
- contribuer par ce dialogue à une connaissance mutuelle entre les acteurs et initier un rapprochement entre innovations techniques et projets sociétaux sur le territoire.

B- Identification des entreprises :

Après avoir resitué le contexte de cette démarche ont été précisés le périmètre de recherche des entreprises contactées, les critères sur lesquels ces dernières l'ont été, et les raisons de certains refus.

Pour la démarche, la recherche de partenaires industriels sollicités ne s'est pas restreinte au territoire de Saclay car:

- Les entreprises pertinentes installées sur le Plateau ne sont pas très nombreuses.
- Il existe une réticence à communiquer sur les nanotechnologies
- Les enjeux des applications nano ne se limite pas aux sites d'implantation.

La recherche des entreprises pertinentes s'est donc fait par cercles concentriques:

Au sens restreint, les 10 communes de la CAPS : Bures-sur-Yvette ; Gif-sur-Yvette ; Gometz-le-Châtel ; Igny ; Orsay ; Palaiseau ; Saclay ; Saint-Aubin ; Vauhallan ; Villiers-le-Bâcle.

Au sens large, le périmètre d'investigation peut s'étendre au projet d'Opération d'intérêt national (OIN) dans lequel le plateau de Saclay s'inscrit et dont l'un des objectifs affichés est de constituer un projet de territoire cohérent ainsi qu'un pôle de recherche et d'enseignement de dimension internationale appelé « cluster scientifique et technologique ».

4 critères principaux ont été considérés pour sélectionner les entreprises :

- La diversité de domaines d'activité et des types de structure (start-up, PME, grande entreprise).
- Des activités dont le domaine d'application touche au quotidien des citoyens.
- Les entreprises les plus susceptibles d'être ouverte à la communication vers l'extérieur.
- Le secteur de la santé a été jugé plus facile à aborder, car il est susceptible d'être porteur d'applications positives des nanotechnologies.

Au final, 2 entreprises qui présentaient un intérêt selon les critères évoqués ont été retenues et ont accepté de participer à la démarche:

- Nanoe (production de nanopoudre et céramiques)
- Nanobiotix (société d'oncologie dans domaine nanomédecine) Pas sur territoire mais dans une des thématiques de recherche sur plateau: nanomédecine

Les responsables de VivAgora ont rencontré les fondateurs de ces entreprises pour cerner leur activité et baliser les questions-clés en matière de bénéfices, de risques, et d'éthique. Des fiches de présentation de ces deux entreprises ont été réalisées par VivAgora avec la contribution des entreprises.

C- Présentation du déroulement des ateliers :

Les ateliers se dérouleront en 2 étapes : Un premier temps d'approfondissement des connaissances de l'activité, Un second temps de débat thématique choisi par les citoyens et les représentants de l'entreprise. La durée de ces échanges est de 3H30.

Un atelier est prévu par entreprise avec la production d'un rapport d'étonnement : une personne est chargée de noter au cours de la séance ce qui l'a le plus étonné dans les discussions, et d'en faire état à la fin de la séance.

Ces rencontres seront accompagnées d'un questionnaire à l'attention des citoyens et des entreprises avant et après la rencontre:

-Pour les citoyens, afin d'évaluer la connaissance et la perception de l'entreprise ainsi que la perception de la question thématique discutée lors de la seconde étape de l'atelier. Il s'agit de voir aussi après l'atelier si ces perceptions ont évolué.

-Pour les entreprises, afin d'évaluer la perception de la société civile, avant et après les échanges.

La semaine du 17 octobre a été retenue pour la réalisation des ateliers.

3- Discussion avec l'assemblée sur les ateliers avec les deux entreprises retenues et les suites à donner à l'action

Après une présentation des deux entreprises participant au projet, il a été décidé de faire un tour de table pour que les personnes présentes exposent leur intérêt pour le projet. Une discussion avec les participants s'est alors engagée dont voici les principaux éléments :

- Concernant le refus de certaines entreprises sollicitées, notamment celui du Technocentre de Renault, basé à Guyancourt : ont été évoquées l'absence de traçabilité des nanomatériaux et la volonté d'une entreprise utilisatrice (et non productrice) comme Renault de ne pas s'attirer d'ennui alors qu'aucun consommateur ne pose de question. Pour certains, Renault n'est qu'un intégrateur car il ne fabrique pas les pièces. L'entreprise s'intéresse avant tout aux fonctionnalités et elle n'a pas la connaissance complète des matériaux, elle ne maîtrise pas le processus détaillé. Pour d'autres, cela pose tout de même la question de la responsabilité indirecte de l'entreprise et de la difficulté de la traçabilité des produits achetés. D'où l'importance de sensibiliser le consommateur non seulement aux fonctionnalités du véhicule, mais aux composants derrière ces fonctionnalités. Une certaine curiosité est à développer pour que les entreprises s'engagent dans une démarche de vigilance sur les nanotechnologies. Sinon, la logique commerciale l'emporte (créer de nouvelles fonctionnalités reléguant la question des risques au second plan). Il a été précisé que les représentants de Renault avaient souligné durant l'entretien avec VivAgora qu'il respectait un code strict pour la protection des salariés.

- Concernant les propriétés des nanotechnologies, une personne a demandé quels étaient les nouveaux problèmes posés par le nano dioxyde de Titane, alors qu'on utilise depuis longtemps du dioxyde de titane. De la même façon, d'autres personnes ont demandé des précisions sur les risques sanitaires et environnementaux de ces nanotechnologies. Il a été précisé que les nanotechnologies introduisent des propriétés nouvelles donc des risques toxicologiques et écotoxicologiques inédits. Ainsi il est problématique de diffuser des nanoproduits sans les tracer, comme s'ils étaient assimilables à leurs équivalents non nanostructurés. Il a été souligné que le rapport Coexnano disponible sur le site de VivAgora fournit des éléments de réponse quant aux risques potentiels concernant les nanorêtements au nanodioxyde de titane et au nanoargent.

- Concernant la démarche des ateliers, une personne a signalé que 3H30 de temps, cela était un peu court. Une autre a regretté que les entreprises retenues ne soient pas directement sur le plateau et impliquées dans Nanoinnov, ce qui aurait d'avantage

stimulé l'intérêt des associations de quartier pour le projet. Un autre participant a nuancé cette remarque en insistant sur le fait que les questions NIMBY n'étaient pas les seuls éléments intéressants dans de telles rencontres.

- Par rapport à la poursuite des investigations pour une éventuelle troisième entreprise, il a été convenu qu'il était important de ne pas disperser nos forces et de s'efforcer de s'attacher à la qualité du dialogue avec les entreprises déjà parties prenantes du projet. Autrement dit, les participants ont été d'accord pour que les démarches de sollicitations déjà entamées soient poursuivies mais sans en lancer d'autres pour le moment.

- Des jalons pour des demandes de précision aux entreprises ont été formulés. Les procédés sont-ils automatisés ? Quelles sont les mesures de sécurité quand on produit des nanopoudres ? Comment a été obtenu le permis d'installation ? Quelles sont les différences entre les céramiques nano et les autres céramiques ? Concernant Nanobiotix, plusieurs personnes ont dit l'intérêt qu'il y aurait à mobiliser l'équipe de Patrick Couvreur, basée à Chatenay Malabry (et appartenant à l'Université Paris Sud) car elle développe des nanovecteurs selon une stratégie qu'il serait intéressante à comparer avec celle de Nanobiotix.

Concernant enfin, les prochaines étapes du projet :

Une dizaine de personnes se sont portées volontaires pour participer aux ateliers. Une réunion avec les citoyens a été prévue **le 19 septembre, 18H30 à la CAPS.**

Il a été convenu de :

- contacter l'association Comprendre – qui a organisé récemment une réunion sur les nanotechnologies à Orsay - pour voir si elle souhaitait s'associer au projet.
- Contacter Patrick Couvreur pour lui proposer de s'associer au projet.
- Mettre en place des informations sur le site ACEN et un moyen d'échanger pour les citoyens sur les questions à poser aux entreprises (Forum).
- Valoriser le film, c'est pas sorcier sur les nanos. Diffusé sur France 3 le samedi 11 Juin à 20h http://c-est-pas-sorcier.france3.fr/?page=emission&id_article=1676

Des réunions entre les citoyens participant aux ateliers sont envisagées avant la tenue de l'atelier lui-même.